

Vos questions / nos réponses

Cannabis et allaitement

Par [Profil supprimé](#) Postée le 10/04/2013 20:19

Bonjour je sais que le cannabis passe dans le lait maternel et que l'enfant l'ingère. Le THC peut encore se trouver dans ses urines jusqu'à deux semaines après la prise. Ce que je ne sais pas c'est si je fume (et c'est le cas, je n'arrive pas à m'en passer) seulement 3 à 4 taffes sur le pétard de mon conjoint chaque soir avant d'aller dormir, y aura-t-il des conséquences sur mon enfant? Et aussi, est-ce que ça vaut mieux tirer ces quelques taffes sur un pétard de shit ou d'herbe? Ou est-ce que c'est pareil ... Merci

Mise en ligne le 12/04/2013

Bonjour,

Nous avons très peu de donnée en l'état actuel. On sait que le THC passe dans le lait maternel mais les effets induits restent très discutés. En aucun cas le fait de consommer ne justifie de déconseiller l'allaitement. Au contraire, celui-ci peut contribuer à favoriser le lien mère-enfant. De plus, même si votre consommation est régulière, elle reste modérée. Il n'y a pas fondamentalement de différences entre la résine (shit) et l'herbe. Dans les 2 cas, c'est le même produit (Cannabis). Il n'y en a donc pas un des deux qui serait plus nocif ou plus toxique que l'autre.

Cordialement.
